

PROGRAMME

10^e journée des RCCI et RCSI

mardi 16 mars 2010

Palais Brongniart - place de la Bourse - 75002 Paris

• 8h30 - 9h00

Accueil-café

9h00 - 13h00 Séance plénière (grand Auditorium)

• 9h00 - 9h20

Introduction de **Jean-Pierre Jouyet**, président de l'Autorité des marchés financiers

• 9h20 - 10h10

L'actualité européenne par les services de l'Autorité des marchés financiers

• 10h10 - 10h40

L'actualité législative par la Direction générale du Trésor, **Etienne Oudot de Dainville**, sous-directeur du financement des entreprises et marché financier

• 10h40 - 11h00

Pause

• 11h00 - 12h00

L'actualité réglementaire par les services de l'Autorité des marchés financiers

• 12h00 - 12h30

La jurisprudence 2009 de la Commission des sanctions de l'AMF concernant les PSI par **Daniel Labetoulle**, président de la Commission des sanctions de l'AMF

• 12h30 - 13h00

Exposé de **François Pérol**, président du directoire de BPCE

• 13h00 - 14h30

Buffet-cocktail

Toutes les présentations sont reproduites dans un document pédagogique remis aux participants

14h30 - 16h30 Ateliers thématiques (en simultané)

Atelier n°1 :

La certification professionnelle : comment les établissements financiers et les sociétés de gestion vont-ils s'organiser ?

Animateur : **Michel Karlin**, responsable du département infrastructures de marché et tenue de compte, Autorité des marchés financiers

Intervenants :

- **Jean-Luc Enguehard**, président du directoire, La Banque Postale Asset Management
- **Olivier de Lestrangé**, responsable de l'éthique professionnelle, BNP Paribas
- **Laurence May**, directeur conformité et sécurité groupe, BPCE
- **Jean-Pierre Pinatton**, président du conseil de surveillance, Oddo & Cie et membre du collège de l'AMF

Atelier n°2 :

Les PSI et leurs distributeurs externes : quelles conventions ? Quel mode de contrôle ? Quelle transparence sur les rémunérations ?

Animateur : **Bruno Gizard**, secrétaire général adjoint, Autorité des marchés financiers

Intervenants :

- **Pierre Baudard**, secrétaire général et directeur des opérations, Oddo AM
- **Philippe-Michel Labrosse**, président-directeur général, W Finance
- **Patrice Pomaret**, président de la Chambre des indépendants du patrimoine
- **Patrick Rivière**, directeur général, UFG-LFP

Atelier technique :

Les nouvelles dispositions législatives et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment

Animatrice : **Marguerite Yates**, chef du service du contrôle des prestataires et des infrastructures de marché, Autorité des marchés financiers

Intervenants :

- **Jean-Baptiste Carpentier**, directeur, TRACFIN
- **Anne-Marie Moulin**, adjoint du directeur des services et du secrétariat juridiques, Commission bancaire

BULLETIN D'INSCRIPTION

10^e Journée des RCCI/RCSI

Mardi 16 mars 2010

Palais Brongniart - Place de la Bourse - Paris 2^e

BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER IMPERATIVEMENT PAR :

Télécopie :

01.53.45.60.40

ou

Courrier (uniquement le Bulletin d'inscription) :

AMF

Service de la communication

Catherine Burleraux

Tél. 01.53.45.60.24

17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Nom :Prénom :

Société :

Fonction :

Adresse :

Code Postal :Ville :Pays :

Tél :Fax :

Courriel :

- Les 3 ateliers se dérouleront de 14h30 à 16h30 en simultané.
Merci de cocher l'option choisie.

Atelier 1 ou Atelier 2 ou Atelier technique

- Merci d'indiquer si vous assisterez au buffet-cocktail qui se tiendra dans la Nef :

OUI NON



Date limite d'inscription : jeudi 4 mars 2010 *

* L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement au plus tard le 4 mars 2010 ; dans ce cas, une facture acquittée vous sera adressée par le Service administratif et financier de l'Autorité des marchés financiers

MODALITES DE REGLEMENT

10^e Journée des RCCI/RCSI - Mardi 16 mars 2010

Palais Brongniart - Place de la Bourse - Paris 2^e

Les frais d'inscription s'élèvent à **250 euros par personne** et comprennent la participation aux séances plénières, au buffet-cocktail ainsi qu'à un atelier, au choix, l'après-midi. L'Autorité des marchés financiers pourrait être conduite à ne plus accepter d'inscriptions si leur nombre venait à dépasser la capacité d'accueil.

Le règlement doit être effectué, uniquement par virement bancaire en indiquant impérativement le NOM du ou des participants et le nom de la SOCIETE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Titulaire du compte : AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS			
Domiciliation : Caisse des Dépôts		RGFIN PARIS SIÈGE SOCIAL	
Code Banque 40031	Code Guichet 00001	N° de Compte 0000319395T	Clé RIB 31
IBAN : FR 27 4003 1000 0100 0031 9395 T31		BIC : CDCG FR PP	

Conditions d'inscription

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement au plus tard le 4 mars 2010 ; dans ce cas, une facture acquittée vous sera adressée par le Service administratif et financier de l'Autorité des marchés financiers.

Annulation

Toute annulation d'inscription doit être notifiée par courriel (inscriptions@amf-france.org) avant le 4 mars 2010. Après cette date, les frais d'inscription ne seront pas remboursables.

Toute personne inscrite a néanmoins la possibilité de se faire remplacer en communiquant à l'Autorité des marchés financiers, par écrit, les coordonnées du remplaçant.

N.B. : L'Autorité des marchés financiers étant enregistrée en tant que prestataire de formation, cette journée peut donner droit à une prise en charge par votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Pour ce faire, il vous suffit de remplir la [convention téléchargeable](#) sur le site internet de l'AMF et de la retourner à l'Autorité des marchés financiers.

Contact facturation :

Autorité des marchés financiers

Félix Sanchez

17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

Tél. 01.53.45.59.85 - Fax : 01.53.45.59.03

Courriel : f.sanchez@amf-france.org

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez l'exercer en vous adressant au Service de la communication de l'Autorité des marchés financiers.